# CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR



# LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Tél.: 01.48.44.31.07

39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

Compte-Rendu de la Réunion tenue le samedi 16 mars 2002 au Restaurant "Le Louis XVII" 40, boulevard Malesherbes, à Paris 8<sup>ème</sup>

Étaient présents :

M. Hamann Président
M<sup>me</sup> de La Chapelle Vice-Présidente
M. Desjeux Secrétaire Général

M<sup>me</sup> Pierrard Trésorière

et

M<sup>mes</sup> Alaux, Bodouroff-Julie, Coque, de Confevron, de Crozes, Demsar, Desmangeot, Huvet, Simon, Védrine, Wiener

Melle Coutin,

MM. Bancel, Gautier, de La Forest Divonne, Huvet, Noyé, Spitzer, Turpault.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

## I – La vie du Cercle

Nous notons l'adhésion d'un nouveau membre, M. Chassaing, qui n'a pu rester pour la réunion. Il est encourageant de voir qu'il se trouve des personnes qui ne sont pas convaincues par la propagande actuelle.

Le Président doit faire une conférence le 24 mai prochain au château de Féligonde, près de Clermont-Ferrand. Il fera le point sur les cœurs, et l'état actuel de la question.

# II - La duchesse d'Angoulême et l'affaire Lavergne :

M Hamann nous résume un texte de M. Philippe Delorme (homonyme à ne pas confondre avec "'Historien" médiatique) sur la duchesse d'Angoulême à partir du dossier de M<sup>me</sup> de Soucy. Ce sont des lettres écrites par M<sup>me</sup> de Soucy, le docteur Lavergne et la duchesse d'Angoulême.

# 17 octobre 1832

M<sup>me</sup> de Soucy à son Altesse M<sup>me</sup> la Dauphine :

- arrivée à Vienne le 5 oct. de la duchesse d'Angoulême.
- Soucy est infirme et fait appel à la duchesse pour une aide financière.

#### 5 décembre 1832

La duchesse d'Angoulême n'avait pas répondu à Soucy qui renouvelle ses jérémiades (elle a 74 ans, infirme, ...)

#### 14 janvier 1833

Les dés sont jetés – « princesse vous abandonnez la Soucy, votre plus fidèle et ancienne amie » - (détresse – 75 ans)

Soucy fait du chantage, au sujet d'un livre sur sa vie : « il dépend de vous d'en empêcher

la publication »

« Ma Princesse m'a tout refusé »

Soucy donne son ouvrage au Docteur Lavergne pour le faire publier et le vendre

#### 20 janvier 1833

Lavergne écrit à la duchesse d'Angoulême pour lui dire qu'il a l'original du livre de Soucy ; « qu'il attend son Altesse avant de le publier, mais si son Altesse n'est pas intéressée à le voir, je le ferai publier »

#### 21 février 1833

Lavergne dit à la duchesse d'Angoulême que le baron Charlet lui a demandé le manuscrit, mais Lavergne répond que les secrets ne peuvent être connus que de la duchesse.

Si rien n'est fait Lavergne se verra obligé de vendre au moins 230.000 exemplaires et il en dégagerait au moins 30.000 F.

« Les débats qui en résulteraient fourniraient à tous les méchants des moyens pour détruire ».

#### 2 mars 1833

Lavergne à la duchesse d'Angoulême

Une personne serait venue 2 fois pour communication du manuscrit car Lavergne refuse cette communication afin que la duchesse d'Angoulême ne soit pas le fait de chantage. A titre d'exemple, il est écrit p. 36 :

« Elle dépose en son sein un secret tel que le cœur d'une mère était seul digne de recevoir »

p. 143:

« Jamais, je ne fus si surpris de rien comme des révélations du nommé G. B., son ancien argus, employé dans sa maison. Ma surprise fut causée par le souvenir de cette révélation confidentielle qui m'avait été faite 18 ans auparavant [soit en 1815] »

Lavergne avoue être véritablement attaché à la Soucy.

#### 3 juin 1833

Lavergne demande à la duchesse d'Angoulême de donner à Soucy les moyens pour q'elle survive. Le baron Charlet continu à servir d'intermédiaire, mais Lavergne ne veut pas avoir à faire à lui, sous prétexte que le manuscrit est plein de « confidentiel ».

#### 15 juin 1833

Longue lettre de Soucy à la duchesse d'Angoulême

Charlet est revenu à la charge, mais Lavergne refuse de lui transmettre le manuscrit ; Soucy pense que la duchesse d'Angoulême va lui donner une pension de 100 livres et que, s'il lui arrivait malheur, cette pension serait reversée à Lavergne

*Nota* : Le texte intégral pourra être publié dans un prochain Carnet.

---

 $M^{me}$  de Crozes cite un texte de Madame Royale où elle dit que Mme de Soucy était capable de toutes les bassesses, et qu'il fait la surveiller.

Elle reprend ensuite un texte sur Mme Royale et son voyage à Bâle. Louis XVIII voulait la voir avant qu'elle se présente à l'empereur d'Autriche, pour empêcher un possible mariage avec le fils de celui-ci.

#### III - Les Recherches

Madame Royale dépositaire des reliques de ses parents

par Laure de La Chapelle

Mémoire inédit de Pelletan, adressé à la Duchesse d'Angoulême (cité par Delorme, p.136)

« A son Altesse Royale, Madame, duchesse d'Angoulême.

Madame,

Dès l'annonce faite à la France qu'elle allait recouvrer son roi légitime, je m'étais occupé de l'obligation sacrée de remettre entre les mains de Sa Majesté le cœur de Louis XVII, que j'avais eu le bonheur de soustraire à

l'inhumation sans honneurs des restes de cet auguste enfant.

M. le comte d'Escars témoignera que peut-être la première visite qu'il reçut aux Tuileries lors de l'arrivée de Son Altesse Royale Monsieur (le Comte d'Artois) fut la mienne, et qu'il entendit avec grand intérêt le premier récit que j'ai fait à ce sujet. M. le comte d'Escars me répondit que **c'était à Son Altesse Royale Madame la duchesse d'Angoulême qu'il fallait rendre hommage de mon dépôt...** » D'ailleurs, la duchesse d'Angoulême viendra le 27 janvier 1815 rendre visite à Pelletan à l'Hôtel-Dieu et effectuera une enquête personnelle en posant au médecin un certain nombre de questions sur les avatars du cœur prélevé au Temple.

# Marquis de la Maisonfort. Mémoires d'un agent royaliste. (Éd. Mercure de France) p. 245

« Le 22 de janvier - 1815 - (je ne l'ai point oublié parce que, dans la chambre à coucher du comte de Blacas, après avoir examiné avec un respect douloureux différentes choses appartenant à Marie Antoinette et trouvées autour de son corps dans le jardin de la Madeleine, telles que de ses cheveux, ses jarretières élastiques, une bague, nous venions de refermer à clef **l'espèce de reliquaire destiné à Madame**) quand le comte de Blacas nous lut, à Pradel et à moi, une lettre datée des environs de Rennes. On y annonçait le retour de Bonaparte de l'île d'Elbe, etc. ... »

# <u>Déposition de Damont, ancien commissaire civil, section du Fbg St Martin</u>. (F7/6808/1496)

Il faut remarquer que c'est toujours à la même date (janvier 1815) que se placent les recherches de témoins ou de reliques destinés à la Duchesse d'Angoulême. Voici, à présent, le récit de Damont, ancien président du Comité civil de la section du Fbg du Nord, qui fut désigné pour assister à l'autopsie officielle et obtint de Pelletan une poignée de cheveux de l'enfant du Temple.

« Au retour de la famille des Bourbons, je fus sollicité de présenter les cheveux que je gardais depuis 22 ans à Madame la duchesse d'Angoulême ; introduit par le capitaine des Gardes du corps chez elle, où j'étais attendu, le chambellan nous annonce qu'elle venait d'être prévenue de passer chez le Roi pour entendre la messe, cela fit manquer l'entrevue que je devais avoir avec elle. On m'ajourna à quelques jours, pendant lequel temps, on apprit la rentrée de Bonaparte sur les terres de France, ce qui occasionna l'éloignement de la cour, et changea la marche de toutes les affaires. »

#### Aux Tuileries

Le salon de la Dauphine était tendu de velours blanc, semé de marguerites lilas. Les murs étaient ornés des portraits de Louis XVI, de Marie Antoinette et de Madame Élisabeth. **Quelques vitrines contenaient des reliques provenant du Temple**, émouvants souvenirs ...
(A. Castelot. Madame Royale p.212)

# A Froshdorf

Madame Royale ... est bien la relique vivante de ce petit musée de Froshdorf où l'on pouvait voir le célèbre portrait de Marie Antoinette par Mme Vigée Lebrun, toile balafrée par un coup de pique le 6 octobre 1789; la tête d'Henri IV (en bronze) jetée dans la Seine sous la Révolution et retrouvée en 1815; le gilet blanc que Louis XVI portait au Temple, le soulier que la Reine perdit en montant la raide échelle de l'échafaud, **des reliques provenant du Temple et de la Conciergerie**. Aux côtés de ces lugubres souvenirs, une vitrine contenait le fameux panache blanc d'Henri IV - noir comme de l'encre - la chaussure portée par Louis XIV le jour de son sacre et dont le talon, peint par Van Loo, représentait une bataille.

(A. Castelot. Le Secret de Madame Royale, p.341)

#### A la basilique Saint Denis : cœur du présumé Louis XVII (1975)

Ainsi titraient le Figaro du 11 avril 1975 et le Point de Vue du 18 avril de la même année. Et d'ajouter :

- « Ce cœur, prélevé par Pelletan lors de l'autopsie de l'enfant mort au Temple en 1795, avait été conservé par la duchesse d'Angoulême ». Version provenant d'une princesse Massimo, détentrice du cœur, ce qui soulève un torrent de protestations :
- Qu'il soit permis de s'étonner que cette dame (Mme Charles Piercy, née donna Maria delle Neve Massimo), descendant du dernier roi Bourbon, ignore ce que tout le monde sait de l'origine douteuse de la relique (Pelletan) et des circonstances de la venue entre les mains de son grand' père en 1895. N'oublions pas qu'à cette date, sa mère avait vingt et un ans et habitait avec ses parents.

Il est difficilement croyable que la fille de don Carlos n'ait pas été au courant de l'événement et ait transmis à sa fille la ridicule fable selon laquelle la relique serait venue par héritage de la duchesse d'Angoulême et du Comte de Chambord! ».

Mais ce que « tout le monde » ignorait, c'est que Charles X et la duchesse d'Angoulême étaient à la base de la filière suivie par le cœur du premier Dauphin.

# Note sur Marie Philippine Lambriquet -Ernestine par Michelle Védrine

Marie Philippine ne fut pas adoptée par la reine Marie Antoinette.

Une reine de France ne pouvait adopter un enfant. Marie Antoinette, jugeant sa fille aînée trop orgueilleuse décida de la faire élever avec une enfant de modeste origine. Orpheline de mère, fille d'un serviteur de Versailles, la petite Lambriquet lui sembla capable d'être la compagne de M<sup>me</sup> Royale. C'est un système éducatif, ce n'est pas la reconnaissance de la bâtarde de son mari. Il est inexact de dire que Marie Philippine, devenue Ernestine, assista officiellement aux côtés de M<sup>me</sup> Royale et de la Reine au banquet offert par les gardes du corps du Régiment de Flandres.

Pour des raisons politiques, Marie Antoinette ne voulu pas y paraître et envoya M<sup>me</sup> Campan voir comment cela se passait. M<sup>me</sup> Campan assista au banquet dans une loge avec une de ses nièces et Ernestine (voir mémoires de M<sup>me</sup> Campan p. 287), et fut très étonnée de voir à la fin du banquet arriver le Roi, la Reine et le Dauphin ; de M<sup>me</sup> Royale point, elle n'y vint pas. Madame de Tourzel confirme ; elle ne cite que le Roi, la Reine et le Dauphin, rien sur M<sup>me</sup> Royale et encore moins sur Ernestine.

Mariée à J.C. Prenpain en 1810, morte le 30 décembre 1813, elle ne peut évidemment pas être la duchesse d'Angoulême.

---

M. Hamann revient sur la généalogie Lambriquet.

Si la jeune Louis Lambriquet n'est pas morte, tout devient possible au sujet de la substitution.

M. Noyé demande quels sont les évènements qui ont fait que le sujet d'une substitution ait été évoqué.

## VI – Les Membres ont la parole

M. Bancel évoque le sacre de Charles X.

Le Cardinal de Latil a sacré Charles X à Reims. Il fut ensuite convoqué à Rome par les autorités supérieures, après la mort du Pape. Il aurait pu être compromis dans une possible substitution d'un testament de Louis XVIII, qui traiterait de sa succession, au profit de Louis XVIII.

La séance est levée à 17h15.

le Secrétaire Général

Édouard Desjeux